



ROTARY CLUB DE BRUXELLES-OUEST

ABANDON DE RECOURS ET GARANTIE

AU PROFIT DES ORGANISATEURS

Rallye touristique automobile organisé sur la voie publique et chemins publics.

Je soussigné

Nom de l'engagé:.....

Prénom:

Adresse complète:

Email:

Déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et conforme pour conduire le véhicule engagé.

Déclare participer au « **Brussels Old Cars Rally** » avec un véhicule assuré et conforme à la réglementation en vigueur.

Je déclare participer à la manifestation qui aura lieu le **dimanche 22 avril 2018**, sous mon entière responsabilité et à mes risques et périls.

Je m'engage ainsi à renoncer irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs, les bénévoles et le « Fonds Rotary Club Bruxelles-Ouest asbl ».

Je suis conscient que la présente renonciation à recours s'imposera de plein droit à mes ayants droits, étant entendu que ma compagnie d'assurance ne pourra faire usage de son droit de recours à l'encontre des organisateurs, des bénévoles et le « Fonds Rotary Club Bruxelles-Ouest asbl » à quel titre que ce soit.

Je déclare être en pleine possession de mes facultés physiques et mentales.

Je reconnais être le seul responsable de ma conduite et de mon véhicule. Je m'engage à respecter le Code de la Route en vigueur sur le territoire belge et la réglementation intérieure sur les sites d'accueils.

Les passagers, qui prennent place dans mon véhicule, le font à leurs risques et périls et sous mon entière et propre responsabilité.

Je reconnais être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai avec mon véhicule et je m'engage à rembourser les frais à qui de droit.

La priorité est donnée à la sécurité des participants et des véhicules.

Pour le bien de chacun, des règles de bonne conduite seront mises en place. Les organisateurs et le « Fond Rotary Club de Bruxelles-Ouest asbl » se réservent le droit d'exclure de façon définitive un engagé et/ou un équipage dont le comportement serait excessif ou qui perturberait la manifestation.

Les personnes concernées ne pourront prétendre en aucun remboursement des frais d'inscription, même partiellement.

Fait à, le 2018.

Signature de l'engagé :

Précédée de la mention « lu et approuvé ».

